

REVUE DE PRESSE  
PRESS BOOK

Revue : La République du Centre  
Date de parution : 30 novembre 2011

INDUSTRIE ■ Hier, plus de 140 salariés ont fait le déplacement jusqu'au tribunal de commerce d'Orléans

## Steco devra choisir entre deux offres

**Plan de continuation ou reprise ? La justice décidera le 24 janvier. Le temps d'analyser le projet de l'actuel dirigeant et celui d'un groupe bangladais.**

Emeline Collet  
ecollet@rep.com

Ils sont nombreux à avoir fait le déplacement depuis Outarville, afin d'assister à l'audience du tribunal de commerce d'Orléans, hier. Le dispositif de sécurité avait d'ailleurs été renforcé. Deux cars pleins ont quitté la Steco au petit matin, pour avoir le temps d'accrocher les banderoles devant le bâtiment, avant le rendez-vous de 10 heures. Les affiches, sur lesquelles un cercueil était parfois dessiné, disaient l'inquiétude du personnel face aux licenciements qu'il sait désormais inévitables.

### Une soixantaine de licenciements dans l'entreprise

Sur les plus de cent quarante salariés, seuls quelques-uns ont pu entrer dans la salle, les autres ont attendu dans le hall ou sur les marches de l'édifice que la justice rende son verdict.

Deux propositions ont été examinées. Dans un premier temps, François Rivière, actuel dirigeant de l'entreprise, et l'actionnaire Esca ont précisé leur



TRIBUNAL. François Rivière (à g.), actuel dirigeant de Steco, et Esca, actionnaire, ont détaillé leur offre. PHOTO F. BOUAFIA

### ■ Une enveloppe consacrée au reclassement

Hier, devant le tribunal de commerce d'Orléans, François Rivière, l'actuel dirigeant de Steco Power, à Outarville, et Esca, l'actionnaire, ont proposé une enveloppe de 150.000 euros pour aménager le plan de sauvegarde de l'emploi qu'ils veulent mettre en place (entre 60 et 64 licenciements - lire par ailleurs). Cela pourrait permettre, par exemple, la mise en place d'une cellule de reclassement. Car, et c'est - entre autres choses - ce que le comité d'entreprise reproche au projet, à l'heure actuelle, le plan fait état d'un seul reclassement interne. Au moment du placement en redressement judiciaire, fin mai, les salariés pouvaient compter sur le Fonds national pour l'emploi (FNE), qui offrait la possibilité, sous certaines conditions, de partir en retraite anticipée. Entre-temps, le dispositif a été supprimé, posant de nouveau la question de l'« après ».

plan de continuation. Entre 60 et 64 licenciements sont prévus. « Il n'est pas question de passer en force », assure l'avocat Guilhem Bremond, du cabinet Bremond et associés, à Paris. Les suppressions d'emploi pourraient bien intervenir avant le prochain rendez-vous avec le tribunal, le 24 janvier. « Il est important de faire vite, mais pas dans la précipitation. » Pour « assurer une activité durable à Outarville », Esca est prêt à investir 2,650 millions d'euros. Une somme qui semble insuffi-

sante aux représentants du personnel, qui rappellent que le passif de l'entreprise s'élève déjà à huit millions d'euros.

### Carnet de commandes à remplir

« Ce que nous ne comprenons pas, c'est pourquoi cet argent n'arrive que maintenant ! », s'interroge Daniel Venon, du comité d'entreprise. « Si nous en avions disposé il y a six mois, nous serions peut-être en redressement judiciaire quand même, mais ça nous aurait permis de stabiliser notre carnet de commandes. » Un peu plus de 40.000 batteries seulement ont été vendues au mois d'octobre. « Toute considération climatique mise à part, nous en avions livré plus de 100.000 sur la même période l'année dernière », rappelle Gilles Hardouin, délégué syndical (FO).

Pas de représentant du groupe bangladais hier, mais les salariés de Steco ont néanmoins appris que la structure Globatt rassemblait trois anciens salariés de Johnson control, numéro 1 mondial de la batterie. Si les repreneurs potentiels ont passé beaucoup de temps à Outarville ces dernières semaines, personne ne connaît exactement les détails de leur proposition. « Nous n'avons ni chiffre ni projet », note Daniel Venon. Un autre groupe bangladais, Rahimafrooz, gravite autour de cette proposition. Le groupe philippin, lui, n'a pas été jusqu'à présenter une offre de reprise.

En tout état de cause, le plan de continuation des actuels dirigeants et actionnaires sera prioritaire. ■